Les règles du théâtre classique du XVIIe siècle

Contexte historique: le Cardinal de Richelieu est le principal ministre de Louis XIII dès 1624 et le reste jusqu'à sa mort (en 1642). Le Cardinal Mazarin lui succède alors, pendant la jeunesse de Louis XIV. En 1661, âgé de 23 ans, Louis XIV règne enfin (jusqu'à sa mort, en 1715).

La création des règles: A partir de 1630 environ, le pouvoir (exercé par Richelieu puis Mazarin et Louis XIV) cherche à éviter toute instabilité politique et souhaite s'affirmer, même au niveau culturel. Des Académies sont alors créées dans chaque art (par exemple, l'Académie française en 1635). Ces Académies ont pour but de réglementer les compositions des œuvres artistiques. Les auteurs des pièces de théâtre doivent obéir à des règles.

Les règles du théâtre classique

La règle des trois unités : temps, lieu, action

Toute pièce de théâtre doit présenter une histoire qui se déroule en une seule journée (24 h) : c'est la règle de l'unité de temps. Elle doit aussi se dérouler en un seul lieu, dans un décor unique : c'est la règle de l'unité de lieu. Elle doit également ne traiter qu'une seule intrigue (pour capter l'attention du spectateur) : c'est la règle de l'unité d'action.

"Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli." (L'Art poétique - Boileau, 1674)

La règle de la vraisemblance

L'intrigue et la situation d'énonciation doivent être possibles. Aucun rebondissement extraordinaire ni réaction fantaisiste ne sont autorisés. Au 17ème, les deux valeurs fondamentales sont « l'ordre » et « la raison » (= le bon sens).

La règle de la bienséance

Le dramaturge ne peut pas montrer de scènes choquantes aux spectateurs (qui sont souvent issus de la haute noblesse et vivent à la cour du roi). Ainsi les événements violents (batailles, meurtres, suicides...) peuvent exister dans la pièce mais ne seront pas joués sur scène. Ils seront par exemple racontés par un personnage qui y a assisté.

Les dramaturges du XVIIe siècle

Molière a écrit de nombreuses comédies. Quant aux tragédies, elles sont surtout l'œuvre de Pierre Corneille (qui a aussi créé des comédies) et de Jean Racine.

Les auteurs de tragédies cherchent à montrer les dégâts que peuvent provoquer les passions et à célébrer l'ordre et la raison. D'autre part, leurs pièces permettent aux spectateurs d'expulser leurs passions en les vivant par procuration (on appelle ceci la « catharsis »).

Les auteurs de comédies cherchent à instruire en amusant. Il s'agit donc pour les spectateurs de rire de personnages ridicules mais aussi de mieux comprendre la nature humaine et devenir ainsi eux-mêmes meilleurs.

Style d'écriture

La plupart des pièces de théâtre du XVIIe siècle (tragédies comme comédies) sont écrites en vers (et plus précisément en alexandrins), généralement avec des rimes plates. Elles utilisent donc de nombreux procédés stylistiques de la poésie.